

**DATE DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION**  
**Lundi 27, Mardi 28, Jeudi 30, Vendredi 31 Mars de 7H 30 à 11 H 30**

POUR LE TROISIEME TRIMESTRE (du 3 AVRIL au 29 JUIN 2017)

Le montant forfaitaire de la demi-pension pour le 3<sup>ème</sup> trimestre est de :

★ 74,88 € pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>

★ 66,56 € pour les élèves de 4<sup>ème</sup>  
(déduction faite de 4 jours de stage)

★ 76,96 € pour les élèves de 3<sup>ème</sup>

*Pour les niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, la demi-pension s'arrête le Mardi 27 Juin*  
*Pour le niveau 3<sup>ème</sup>, la demi-pension s'arrête le jeudi 29 Juin*

Deux moyens de paiement au choix :

➤ **Espèces**

➤ **Chèques**

*Inscrire le nom, prénom et la classe de votre enfant au dos du chèque*

*Vous pouvez déposer le chèque dans la boîte aux lettres prévue à cet effet  
à l'ordre de l'agent-comptable du collège E-L VALARD*

☞ Monsieur l'Agent-comptable n'accepte plus les chèques différés pour cause d'abus

☞ *Pour les retenues sur les bourses 2<sup>ème</sup> trimestre, vous pouvez en faire la demande écrite à l'attention de Madame La Principale, Jusqu'au 31 mars 2016 dernier délai.*

☞ *En cas de difficultés, vous pouvez vous rapprocher de l'assistante sociale du collège,  
Le Mardi et le Vendredi de 8h à 12h.*

